

pollution potentielle aval site 1

De:

18/04/2018 15:25

À: leslauriers-bagnols-epvar@administrations83.net

Pièces jointes: remarques-finales-pollutions-site1.odt (32,1 ko); aval-hydraulique-site1-jpg.jpg (2,3 Mo);

Madame le commissaire enquêteur ,

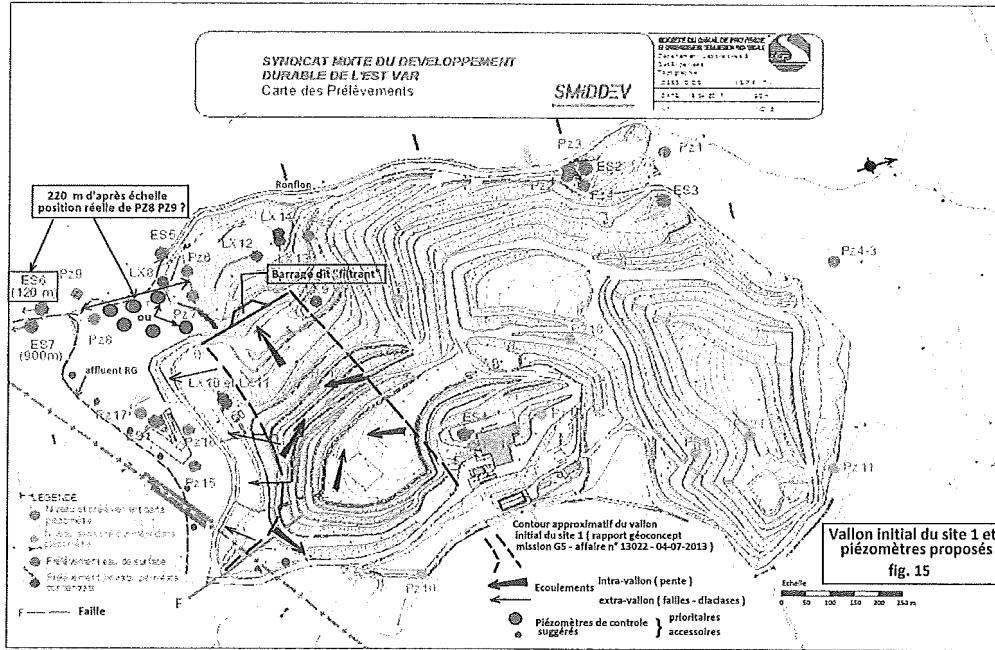
Je souhaite porter à la connaissance de la DREAL et de vous-même mes dernières remarques sur le site des Lauriers .

Il s'agit cette fois de la pollution potentielle des eaux souterraines à l'aval du site 1 et du réseau de surveillance aval qui mériterait selon moi quelques adaptations.

Je joins un texte de 2 pages à cet envoi ainsi qu'une figure, nette en jpg qui risque de ne pas être très lisible en pdf mais que je pourrai envoyer par la suite si c'est nécessaire .

Je vous prie, Madame le Commissaire Enquêteur , de bien vouloir recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs .

yves AYME



07

REMARQUES FINALES SUR LE SITE 1 - POLLUTIONS AVAL

yves AYME - 18-04-18 yves.ayme@sfr.fr

(2 pages + 1 figure numérotée 15 -NB)

Ce texte fait suite à mes remarques du 16-04-18 enregistrées sur le site de la DREAL le jour même comme observations du public .

Je signalais dans le paragraphe 2.4 de ce texte l'opposition entre :

- les volumes de lixiviats débités par le site 1 entre janvier et juillet 2016 , estimés sur le rapport 2016 à 15,3 m3/j de moyenne (ensuite les drains des 3 sites sont réunis ensemble) soit plus de 3200 m3 sur ces 7 mois et plus de 5500 m3 si on ramène ce débit à l'année entière ,
- et l'absence de pollution souterraine à l'aval immédiat du site dans les eaux des piézomètres PZ 8-9 en 2016 et 2017 .
- alors que le site 1 ne présente ni barrière active ou passive , et qu'aucune reconnaissance géologique n' a été faite , à notre connaissance pour apprécier l'imperméabilité du substratum dont on peut douter . S'il y en avait nous serions reconnaissants au smiddev de bien vouloir les communiquer .

Je conclus le 16-04-18 à la non représentativité de ces piézomètres , certes admise depuis très longtemps par les services administratifs qui se sont succédé depuis l'autorisation d'exploiter originelle . Est-il vraiment trop tard pour oser cette contestation ?

Il faut noter au départ un **problème de situation des PZ8-9 sur la carte des prélèvements** du rapport annuel 2017 : voir la figure jointe . D'après l'échelle de la carte PZ8 et PZ9 se situent à 220 m de la digue de lixiviats , alors que le prélèvement dans le Ronflon ES6 , qui se situe à 120 m seulement de cette digue (carte et texte) est positionné à l'aval de PZ8-9 sur la carte .

J'ai pris pour hypothèse que ces piézomètres sont en fait réalisés en amont immédiat de la confluence du Ronflon avec le petit thalweg affluent en RG et passant au dessous du bassin de réception des eaux extérieures des 3 sites actuels. Mais une précision de leur situation serait nécessaire pour justifier la position des contrôles futurs prioritaires suggérés .

La figure 15 ci-jointe illustre le contour approximatif (en rouge) du vallon initial avant exploitation du site 1 , ce contour est repris à partir du rapport géoconcept mission G5 -affaire n° 13022 du 04-07-2013 . . La figure de ce rapport indique à l'aval « **un barrage dit filtrant** » qui a du par la suite être suivi de drains et digue conformes à la législation de l'époque (début d'exploitation en janvier 1976 , fin en juin 1994) mais nous n'avons aucun détail sur les travaux effectués à l'époque .

Nous ignorons en effet :

- la position exacte de ce fameux barrage »filtrant , mais si l'on se fie à la piste d'accès sud , il serait très proche du bassin de lixiviats actuel, donc les talus B et C instables pourraient aussi renfermer des déchets en plus des remblais de nature inconnue et des alluvions sur les grès permien signalés dans ma note précédente .
- La fracturation et l'altération du substratum , puisqu' aucune reconnaissance n'est précisée . Mais il faut remarquer la présence d'une faille à l'est et un contact sédiments permien -rhyolite sur cette zone . La tectonique tertiaire a très bien pu provoquer une fissuration ouverte selon certaines directions pour des terrains de compaction si différente .

NB : le n° 15 vient à la suite des figures du document remis le 21 mars en mairie de Bagnols à Mme le commissaire enquêteur.

Selon la fissuration du substratum il peut y avoir des circulations souterraines qui se transmettent vers le sud et le thalweg en contrebas du bassin récent des eaux extérieures aux sites anciens (fig.15 ci-jointe)

Faute de communication des coupes géologiques et techniques des PZ 15-16-17 , de leur but (contrôle des niveaux de la nappe éventuelle en amont et aval du bassin des eaux extérieures récent, ou contrôle de la qualité ?) je n'ai pas tenu compte de ces piézomètres et propose **une série de 7 piézomètres en fond de thalweg (affluent en RG du Ronflon voir fig.15) comme piézomètres accessoires** . Ils sont espacés de 80 à 90 m environ.

Les autres circulations , principales, se font par les pentes du vallon originel (fig.15) . La position du barrage dit « filtrant » aval et de la digue ancienne qui a du se substituer à lui sont certes difficiles à superposer aux plans actuels . Une reconnaissance par géophysique et par sondages serait à même de préciser ces points . La position exacte des PZ8-9 est aussi sujette à caution (voir page 1)

En leur absence , j'ai considéré qu'ils sont implantés à l'amont immédiat de la confluence du Ronflon avec le thalweg évoqué ci-dessus .

En conséquence il paraît **évident que les 230 m environ séparant l'extrémité sud du « barrage » sont plus adaptés à déceler une pollution souterraine à l'aval du site 1 que les PZ8-9 dont on n'a par ailleurs aucune coupe géologique-technique non plus , d'où les piézomètres prioritaires suggérés , implantés soit près du lit du Ronflon dans les alluvions soit plus en amont-pente dans les colluvions s'ils demeurent bien à l'aval hydraulique du « barrage filtrant ancien » (fig.15) la connaissance du site en surface et en profondeur est essentielle pour cela . Deux lignes de piézomètres sont ainsi proposées en fonction des données du sous-sol , et des connaissances du site on pourra réaliser ou l'une ou l'autre .**

Je termine cette dernière mise en ligne de remarques destinées à la Dreal et à Mme le commissaire enquêteur par la **liste des documents manquants** , disparue de ma précédente parution du 16-04 sur le site de la Dreal :

- Géoconcept missions G2 AVP (mars 2017?) et G2PRO (fin 2017 ? Étude de la stabilité de la digue sud
- Antea : Note technique de la mise en œuvre de la digue de blocage sud (décembre 2017)
- Antea – Etde de stabilité 3D Plaxis sur la stabilité des sites 2,3 et de la rehausse (fin 2017 ? début 2018 ?)
- BEGT mission G2 Avant projet de construction du bassin de lixiviats (novembre 2017)
- coupes géologiques et techniques des ouvrages suivants : PZ 1 à 4 , PZ 10-11, PZ 15 à 19 , PR6 , P324, P218 , P210 à 217 + éventuels ouvrages proches de la digue sud s'ils ne figurent pas dans les rapport précités .
- Situation -coupes géologiques et techniques des 28 forages du site 1 (rabattement du niveau piézométrique dans les déchets de l'ouest du site 1) et leur équipement .

Faute de ces documents , il est impossible d'être persuadé de l'absence de dangers au plan stabilité et pollutions potentielles des sites anciens et de la rehausse en projet .

Yves AYME

SYNDICAT MIXTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST VAR
 Carte des Prélèvements

SMDDEV

BOULEVARD DU CANAL DE PACA/ANAVE
 83000 VILLEVALENE
 04 77 47 47 47
 04 77 47 47 47
 04 77 47 47 47
 04 77 47 47 47

